



INFORMATIONS MUNICIPALES DE CURLEY 2015



Téléphone
03.80.61.47.99

Courriel
mairie.curley@yahoo.fr

Internet
www.curley.fr

Ouverture du secrétariat
Mardi de 17h30 à 18h30

L'AIDE MÉMOIRE

ASSOCIATION AMICALE DE CURLEY

Président : M. Maume Bernard
Vice-Président : M. Pitié Jacques
Secrétaire : M. Jeannot Elvis
Trésorier : Mme Babouhot Martine

DÉFENSE

Correspondant : M. Elvis Jeannot

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage chaque mercredi après-midi.

DÉCHETERIE GEVREY-CHAMBERTIN

LUNDI et VENDREDI : 14h à 17h
MERCREDI et SAMEDI : 8h30 à 12h et
14h à 17h
Ouvert jusqu'à 18h de mi-avril à mi-octobre

BIBLIOTHÈQUE de L'ÉTANG-VERGY

MARDI : 16h30 à 19h
MERCREDI : 10h à 12h
JEUDI : 16h30 à 19h
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque peut
être exceptionnellement fermée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

25, rue de la gare
21220 Gevrey-Chambertin
Tél : 03.80.51.84.59
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Site internet : <http://www.ccgevrey-chambertin.fr>
Délégué titulaire : M. Personnier Michel
Délégué suppléant : M. Aubert Grégory

CADASTRE

Vous pouvez obtenir vos plans cadastraux sur :
<http://www.cadastre.gouv.fr>

DÉCHARGE DE CURLEY

Cette décharge est **FERMÉE**.
En conséquence, tous les dépôts sont strictement
interdits sous peine d'amende.

NUISANCES SONORES

Les travaux réalisés par des particuliers pouvant
causer une gêne sonore pour le voisinage ne
peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour 2015. Ils seront donc maintenus au même tarif que les années précédentes :

- Taxe d'habitation : 6.47%
- Taxe foncière sur le bâti : 5.05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 28.14%

La volonté de ne pas augmenter le poids des impôts communaux reste une priorité. Le taux de la taxe d'habitation était de 7,64 % en 1997, celui de la taxe foncière bâtie était de 6,25 % en 1997 et le taux de la taxe foncière non bâtie était de 28,70 % en 2000.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Electeurs inscrits : 107

Résultats du 1^{er} tour (22 Mars 2015):

Votants	Participation	Nuls	Blancs
71	66,35%	0	3

Candidats	Appartenance	Voix
Véronique JULLIARD David TRECA	Front National	23
Jean-Philippe MOREL Mary QUINTALLET	UMP / UDI	22
Christophe LUCAND Céline TONOT	Rassemblement républicain des forces de gauche	18
Isabelle GRAPTIN Laurent GUTIERREZ	Front de gauche, PCF, Ensemble, Gauche unitaire, MRC	5

Résultats du 2^{ème} tour (29 Mars 2015):

Votants	Participation	Nuls	Blancs
80	74,76 %	0	1

Candidats	Appartenance	Voix
Christophe LUCAND Céline TONOT	Rassemblement républicain des forces de gauche	33
Jean-Philippe MOREL Mary QUINTALLET	UMP / UDI	24
Véronique JULLIARD David TRECA	Front National	22

Bravo à tous pour la participation.

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 10 mars 2015, le compte administratif 2014 et le budget prévisionnel 2015 ont été adoptés à l'unanimité:

Compte administratif 2014

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	12.628 €	11.082 €	- 1.536 €
Fonctionnement	52.569 €	83.798 €	+ 31.229 €

Budget primitif 2015

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	244.820 €	244.820 €	0 €
Fonctionnement	271.800 €	289.069 €	+ 17.269 €

TRAVAUX réalisés en 2014

- Busage rue de la Source
- Reprise de l'évacuation du lavoir

TRAVAUX prévisionnels en 2015

- Sur le site du terrain de sport : une aire de jeux pour les plus jeunes sera aménagée permettant des jeux de ballon (football, basket, handball). Sous réserve de l'obtention des subventions.
- Ancienne route de Gevrey (Parc de Loisirs): le revêtement sera refait jusqu'à la limite communale , soit une longueur d'environ 900 mètres.
- Route de Chazan : la route est très dégradée du fait du passage de camions de gros tonnage. Le Conseil cherche des solutions avec les communes voisines et les instances départementales/régionales pour procéder à sa réfection et préserver l'activité de la filière bois sur le site de Chazan. En attendant, des restrictions de tonnage ont été mises en place dans le sens Curley-Chazan.

CONVENTION SPA

La mairie a signé une convention avec la SPA de Messigny (03 80 35 41 01 ou 03 80 35 45 27) pour l'accueil des animaux errants trouvés sur la commune.

Si vous trouvez un animal errant, merci de contacter l'un de ces numéros.

DOCUMENTS D'IDENTITE

Important

Depuis le 1er Janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Cet allongement ne concerne que les cartes d'identité sécurisées (plastifiées).

Cependant, la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Et cette extension de validité n'est pas admise par tous les pays, et notamment en Europe.

Si vous avez un projet de voyage, il est prudent de prendre vos précautions à l'avance. L'accès à un avion, par exemple, pourrait vous être refusé.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Les autorisations de sortie de territoire individuelles (en mairie) et collectives (en préfecture) sont supprimées depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, lorsqu'un mineur voyage à l'étranger, seul ou accompagné, il doit être muni soit de sa carte nationale d'identité en cours de validité (pour les pays de l'Union Européenne, la Suisse, l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège), soit de son passeport en cours de validité, soit de son passeport et d'un visa. La suppression de l'autorisation de sortie de territoire est issue de la circulaire interministérielle NOR INT/D/1237286/C du 20 novembre 2012 qui rappelle que, pour assurer la protection des mineurs, la procédure judiciaire et la procédure administrative réservées aux cas d'urgence sont renforcées.

ORDURES MENAGERES

Depuis janvier 2014, le ramassage des ordures ménagères est réalisé dans les nouveaux bacs à puces. Depuis le 1^{er} Janvier 2015, la gestion de vos déchets est facturée selon :

- Une part fixe donnant accès à l'ensemble du service Déchets ;
- Une part variable en fonction de votre production d'ordures ménagères résiduelles (calculée en nombre de levées).

C'est le principe de la Redevance Incitative qui responsabilise chaque producteur de déchets (application du principe pollueur-payeur).

DÉCHETERIE GEVREY-CHAMBERTIN

Une carte nominative vous a été remise. Celle-ci sera systématiquement demandée par les gardiens et devra impérativement être présentée afin de bénéficier des services de la déchèterie.

NAISSANCES

4 enfants nés en 2014. Bienvenue à :

- Mathys Jacquelin né le 28 mai
- Lethys Matthey née le 25 juillet
- Augustin et Clément Courbez nés le 30 juillet

DATES A RETENIR

28 juin à 11h30: Le barbecue de l'amicale de Curley. Rendez-vous au terrain de sports.

Mi-décembre : Arbre de Noël de la commune

NOEL 2014

Quelques photos de cette manifestation qui a réuni les enfants (petits et grands) du village :



Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la commune :

www.curley.fr

oOo